

379589-2026 - Mise en concurrence

France – Services de conception de réseaux d'énergie électrique – Sous-concession pour l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur les parkings des aéroports de Nice Côte d'Azur et de Cannes-Mandelieu
OJ S 105/2026 03/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Adresse électronique: marches@cote-azur.aeroport.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités aéroportuaires

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Sous-concession pour l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur les parkings des aéroports de Nice Côte d'Azur et de Cannes-Mandelieu

Description: La société Aéroports de la Côte d'Azur (ACA), concessionnaire des aéroports Nice Côte d'Azur et Cannes-Mandelieu, entend confier à un opérateur économique, dans le cadre d'un contrat de sous-concession, le financement, la conception, l'installation, l'exploitation, la maintenance et le renouvellement d'un parc de bornes de recharge pour véhicules électriques destiné à équiper les parkings situés sur les deux aéroports conformément à la réglementation en vigueur. Le contrat de sous-concession est passé en application des articles L. 1121-1 et L. 3120-1 du Code de la commande publique, conformément aux dispositions de la troisième partie dudit code relatives aux concessions. Le sous-concessionnaire supportera le risque lié à l'exploitation du service, sa rémunération étant substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers.

Identifiant de la procédure: 19150e1d-17eb-4667-948c-5443421de606

Identifiant interne: RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) PARKINGS ACA

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71323100 Services de conception de réseaux d'énergie électrique

Nomenclature complémentaire (cpv): 45315300 Installations d'alimentation électrique, 50711000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques de bâtiment

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Nice Côte d'Azur (Terminaux 1 et 2) et Aéroport Cannes Mandelieu, région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Ville: Nice

Code postal: 06200

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Aéroport Nice Côte d'Azur.

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 6 500 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents de la consultation. Valeur estimée : Valeur hors TVA : 6 500 000 euros Monnaie : Euros Durée de la concession : 17 ans Durée en mois : 204 mois La durée prévisionnelle de la convention de sous-concession est estimée à 17 ans.

Conformément à la réglementation en vigueur, la durée effective du contrat de sous-concession sera fonction des investissements à réaliser et ne devra pas excéder le temps raisonnablement escompté par le sous-concessionnaire pour qu'il amortisse les investissements réalisés avec un retour sur les capitaux investis, compte tenu des investissements nécessaires à l'exécution du contrat. Date prévisionnelle de début : 1er juin 2027 Date limite de remise des candidatures : 01/09/2026 Heure locale : 12h00 Informations complémentaires : La présente procédure est lancée en application des articles L. 1121-1, L. 3120-1, L. 3124-1 et R. 3124-1 du Code de la commande publique. La sous-concession est soumise aux dispositions du cahier des charges de la concession des aéroports de Nice-Côte d'Azur et de Cannes-Mandelieu, approuvé par le décret n° 2007-244 du 23 février 2007. La procédure se déroule en deux phases : (1) sélection des candidatures sur la base des critères énoncés ci-dessous; (2) remise des offres initiales, négociation et, le cas échéant, offre finale. Les documents de la consultation seront mis à disposition sur la plateforme AIR ACHATS à la date d'envoi de l'invitation à présenter une offre. Les documents de la consultation (note de présentation générale, calendrier prévisionnel indicatif, règlement de la consultation et projet de contrat) seront téléchargeables sur la plateforme AIR ACHATS après inscription gratuite à l'adresse : <https://achats.nice.aeroport.fr/>. Le cahier des charges techniques sera communiqué aux seuls candidats retenus à l'issue de la phase de sélection des candidatures. Les dossiers de candidature doivent impérativement être rédigés en langue française et déposés de manière dématérialisée sur la plateforme AIR ACHATS avant la date et heure limite indiquées. Il est rappelé que c'est la date et l'heure de réception qui font foi. Les dossiers remis après la date limite ne seront pas retenus. Pour toute demande de renseignements techniques ou administratifs, les candidats sont invités à se connecter à leur compte sur la plateforme AIR ACHATS : <https://achats.nice.aeroport.fr/> Les textes légaux et réglementaires mentionnés dans le présent avis sont consultables sur : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Base juridique:

Directive 2014/23/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: Motifs d'exclusion prévus aux articles L.3123-1 à L.3123-11 du Code de la commande publique

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Installation, exploitation et maintenance d'IRVE – Aéroports Nice Côte d'Azur et Cannes-Mandelieu

Description: Description des prestations : Le périmètre de la sous-concession couvre les parcs de stationnement des aéroports de Nice et de Cannes soumis aux obligations réglementaires

d'équipement en infrastructure de recharge pour véhicules électriques. A la date de lancement de la consultation, les parcs de stationnement concernés représentent au total 7522 places de stationnement réparties comme suit : • Aéroport Nice Côte d'Azur – Terminal 1 : 1 405 places de stationnement ; • Aéroport Nice Côte d'Azur – Terminal 2 : 5 537 places de stationnement ; • Aéroport de Cannes-Mandelieu : 580 places de stationnement. Le sous-concessionnaire sera chargé de réaliser les investissements nécessaires au déploiement des IRVE ainsi que leur exploitation commerciale. Il percevra les recettes liées à l'utilisation des bornes par les usagers, à charge pour lui d'amortir les ouvrages, de couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance et d'assurer l'équilibre économique de la sous-concession. Le parc d'infrastructures sera constitué de bornes nouvelles à installer et de bornes existantes mises à disposition par ACA : 39 bornes au Terminal 1, 142 au Terminal 2 et 15 sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu. Le cadre réglementaire actuel fixe un seuil de 5% des places de stationnement, tandis qu'une directive européenne qui n'est pas encore transposée dans le droit français prévoit une augmentation du seuil à 10% au 1er janvier 2027. Ce seuil minimal réglementaire d'équipement fixé par la Directive Européenne 2024/1275 du 24 avril 2024 sur la performance énergétique des bâtiments (10 % des emplacements) correspond à 752 points de recharge, répartis comme suit : • 141 points sur le Terminal 1 de l'aéroport Nice Côte d'Azur ; • 554 points sur le Terminal 2 de l'aéroport Nice Côte d'Azur ; • 58 points sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu. La puissance totale cumulée des points de charge est estimée à 2 800 kVA. Le raccordement de l'ensemble des points de charge sera réalisé sur un réseau indépendant du réseau privé de l'aéroport. Les infrastructures nécessaires à ce réseau devront être créées, notamment le poste de livraison et de transformation, les TGBTs, ainsi que les liaisons HTA et BT. Le financement et le raccordement au réseau électrique pour l'alimentation des IRVE seront pris en charge par le sous-concessionnaire. Le sous-concessionnaire devra garantir la disponibilité des équipements, leur interopérabilité avec les standards de recharge existants ainsi que leur évolutivité pour accompagner la montée en puissance de la mobilité électrique et se conformer aux évolutions réglementaires applicables pendant toute la durée du contrat. La réglementation française impose un nombre minimal de points de charge basé sur le nombre de places : o 5% à court terme (loi LOM actuellement en vigueur) o 10% à terme (évolution Directive Européenne 2024/1275 du 24 avril 2024) Ces seuils sont exprimés en points de charge AC "classiques" (3,7 kW à minima, jusqu'à 22 kW).

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71323100 Services de conception de réseaux d'énergie électrique

Nomenclature complémentaire (cpv): 45315300 Installations d'alimentation électrique, 50711000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques de bâtiment

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nice et Cannes

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/06/2027

Date de fin de durée: 31/05/2044

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 6 500 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Conditions de participation : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Le candidat produira : -Une lettre de candidature (formulaire DC1), datée et signée par une personne habilitée à engager la société candidate ou le groupement, mentionnant l'identité, les fonctions et coordonnées du point de contact. -Un pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et chaque membre du groupement. -Un pouvoir donné par les membres du groupement au mandataire. -Les certificats délivrés par les autorités compétentes justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (ou, à défaut, une déclaration sur l'honneur datée et signée). -Une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant : (i) l'absence d'exclusion au titre des articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du Code de la commande publique ; (ii) l'exactitude des renseignements et documents relatifs aux capacités et aptitudes ; (iii) le respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail) ; (iv) l'absence de situation de liquidation ou de redressement judiciaire sans habilitation à poursuivre l'activité ; (v) la non-méconnaissance du Règlement UE n° 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 (mesures restrictives – Ukraine). - Un extrait K-bis ou tout document équivalent de moins de trois (3) mois. -Les statuts à jour et certifiés conformes. -Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité. En cas de candidature en groupement, les justificatifs doivent être fournis par chacun des membres. Capacité économique et financière Le candidat produira (formulaire DC2 accompagné des documents demandés) : -Les bilans, comptes de résultats et annexes des trois (3) derniers exercices comptables. Les membres du groupement peuvent compléter ces informations par celles d'une société contrôlante, accompagnée d'une lettre de soutien. - L'identité des actionnaires et la répartition du capital de chaque membre du groupement. -Une note sur les modalités de financement des investissements envisagés et sur l'origine des fonds, en particulier en cas d'autofinancement. -Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, la justification de ces capacités et la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat. Niveau minimal exigé : solidité économique et financière suffisante pour réaliser les investissements nécessaires au déploiement des IRVE, appréciée notamment au regard du chiffre d'affaires global et de la surface financière des membres du groupement. Capacité technique et professionnelle Le candidat produira : -Une note de présentation de chacun des membres du groupement (historique, activités principales, effectifs et qualifications professionnelles, organigramme). -Un dossier de références récentes (5 dernières années) en rapport avec l'objet de la consultation, indiquant : le montage contractuel, le rôle des membres du groupement, la durée de réalisation, le montant global HT, le nom et coordonnées du maître d'ouvrage, une présentation visuelle des projets, les prestations exécutées en propre et celles sous-traitées. Niveau minimal exigé : expérience et savoir-faire démontrés en matière d'installation, d'exploitation et de maintenance d'IRVE ou d'équipements techniques comparables dans des environnements à forte fréquentation.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Critères de sélection des candidatures Les candidatures seront évaluées selon les deux critères suivants, chacun noté de 0 à 10 : Critère n° 1 : Solidité économique et financière de

l'ensemble des membres du groupement / 0 à 10 points Critère n° 2 : Composition et références professionnelles du groupement témoignant d'une expérience et d'un savoir-faire pour les différentes missions de la consultation / 0 à 10 points À l'issue de l'examen des candidatures, ACA admettra à participer à la phase de remise des offres et de négociation l'ensemble des candidats ayant satisfait aux conditions de participation et dont la candidature est complète et recevable. Les candidats retenus seront informés des modalités de déroulement de la négociation et du délai imparti pour la remise de leur offre.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://achats.nice.aeroport.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://achats.nice.aeroport.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Conditions d'exécution de la concession : Les conditions d'exécution sont définies dans les documents de la consultation, mis à disposition sur la plateforme AIR ACHATS : <https://achats.nice.aeroport.fr/> Les dossiers de candidature doivent obligatoirement être déposés de manière dématérialisée sur la plateforme AIR ACHATS avant les date et heure limites indiquées. Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession : • Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession.

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Nice

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat (ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 (article 5 à 8) et décret n°2009-14 du 27 novembre 2009, article 1441-1 et suivants du Code de procédure civile). - Référé contractuel dans le délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 (articles 11 à 21) et décret n°2009-14 du 27 novembre 2009, article 1441-1 et suivants du Code de procédure civile) - recours au fond en nullité du contrat dans le délai de 5 ans (article 2224 du Code civil) à compter de la date à laquelle le demandeur a connaissance du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal judiciaire de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Numéro d'enregistrement: 493479489
Adresse postale: 19 RUE COSTES ET BELLONTE - CS 63331
Ville: NICE CEDEX 3
Code postal: 06206
Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Pays: France
Point de contact: Département Achats – Aéroports de la Côte d'Azur
Adresse électronique: marches@cote-azur.aeroport.fr
Téléphone: 0493217316
Adresse internet: <https://www.nice.aeroport.fr/>
Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://achats.nice.aeroport.fr/>
Profil de l'acheteur: <https://achats.nice.aeroport.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Nice

Numéro d'enregistrement: 0

Adresse postale: Place du palais de justice – CS 06357

Ville: NICE CEDEX 1

Code postal: 06357

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Point de contact: Tribunal judiciaire de Nice

Adresse électronique: accueil-nice@justice.fr

Téléphone: +33 (0)492177000

Adresse internet: <https://www.justice.fr/annuaire/tribunal-judiciaire-nice>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 2dcb8dd9-6445-409a-b5e7-0045ca1a0b98 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 19

Date d'envoi de l'avis: 02/06/2026 09:36:08 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 379589-2026

Numéro de publication au JO S: 105/2026

Date de publication: 03/06/2026